

surtout les hôtels et restaurants, blanchisseries, établissements de dégraissage, services récréatifs et commerciaux. Elle exclut l'agriculture, l'administration publique et les services sociaux (santé, enseignement, etc.). Le cadre de l'enquête correspond donc étroitement à la partie commerciale de l'économie. Comme l'enquête ne comprend pas les petites entreprises et qu'elle exclut plusieurs industries, les chiffres concernant l'emploi sont publiés sous forme d'indices (1949 = 100).

Les données statistiques mensuelles relatives à l'emploi indiquent le nombre d'employés qui touchent un salaire dans la dernière période de paie du mois. On recueille des données sur toutes les catégories de travailleurs sauf les domestiques et les employés occasionnels qui ont travaillé moins d'une journée pendant la période de paie; sont exclus également les propriétaires et les directeurs d'entreprises. Les participants à l'enquête déclarent les salaires et traitements bruts payés dans la dernière période de paie du mois, avant les déductions aux fins d'impôt, d'assurance-chômage, etc. Les bordereaux de paie déclarés comprennent la rémunération brute pour services rendus et les absences payées pendant la période indiquée, y compris les salaires, les commissions, les paiements pour travail à la pièce ou à l'heure, ainsi que les primes de travail par poste, et les indemnités de vie chère, d'encouragement et de rendement payées régulièrement. Les données sur les heures de travail se rapportent aux heures normales et aux heures supplémentaires fournies par les salariés dont les heures de travail sont enregistrées, de même qu'aux heures attribuées aux salariés qui étaient en congé payé pendant la période en question. Si la période excède une semaine, le bordereau de paie et les données sur les heures de travail sont réduits à l'équivalent d'une semaine.

Sous-section 1.—Emploi et rémunération hebdomadaire

Entre les deux guerres, l'indice général de l'emploi (1949 = 100) a augmenté constamment depuis un niveau bas d'après-guerre (46.9 en 1921) au sommet de 62.8 en 1929, mais la crise économique qui a suivi a réduit la moyenne annuelle à 44 en 1933. Malgré le relèvement des six années suivantes, l'indice de 1939 était légèrement inférieur à celui de 1929. Dès le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, l'emploi a augmenté du fait de la production pour fins militaires. En 1943, on a atteint le sommet du temps de guerre (93) soit plus de 50 p. 100 au-dessus du niveau de 1939. Le déclin, déjà évident en 1944, a continué après la fin de la guerre. Toutefois, les conséquences de la réduction de la production du temps de guerre ont été compensées par la demande du public en biens et en services qu'on n'avait pu obtenir pendant la guerre, de sorte que la baisse totale enregistrée en 1946 était faible. Les indices ont augmenté graduellement depuis 1947 jusqu'au sommet de 113.1 en 1953. Une baisse légère en 1954 a été suivie de nouvelles hausses jusqu'à l'indice de 122.6 en 1957. Pendant les quatre années subséquentes l'indice industriel général n'a pas varié beaucoup; il a oscillé entre des niveaux de 3 à 4 p. 100 inférieurs au sommet de 1957.

La reprise générale de l'emploi, constatée d'abord au deuxième trimestre de 1961, a persisté en 1962. L'emploi dans les industries productrices de biens a accusé des gains appréciables. Cependant, à cause des bas niveaux du début de 1961, l'emploi annuel moyen cette année a été moindre qu'en 1960, sauf dans la fabrication des non-durables. En certaines régions et dans certains secteurs des industries forestière et minière, l'emploi tend à diminuer depuis plusieurs années, et les gains de 1961 n'ont pas continué en 1962. Dans la construction, l'embauche a été assez faible au début de 1961; toutefois, la tendance à la hausse qui s'est manifestée au deuxième trimestre a continué jusqu'en 1962. Toutes les industries de services, sauf le secteur des transports, entreposage et communications, ont accusé des augmentations en 1961 et 1962. Les gains procentuels les plus marqués se sont produits dans le secteur des finances, assurances et immeuble, ainsi que dans celui des services divers.